Envoyé en préfecture le 23/07/2024

Recu en préfecture le 23/07/2024

Publié le



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT du REGISTRE

## des DÉLIBÉRATIONS

-=o0o=-

# du CONSEIL MUNICIPAL

2024063

### de la COMMUNE de PÉROUGES

Afférents au Conseil Municipal: 15 L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-deux juillet à 19h00, le Conseil					
Nombre de membres					
Afférents au Conseil Municipal :	15	L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-deux juillet à 19h00, le Conseil			
En exercice:	15	municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au			
Présents :	12	nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous			
Votants :	14	la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,			
Date de la convocation 15/07/2024		,			
Date d'affichage					
15/07/2024		Présents Nathalie MICOLAS, Florence DE POUMEYROL, Gilberto GRECO, Maryvonne HERRENKNECHT, Paul VERNAY, Gérard FLEJOU, Alain MORGILLO, Frédéric MALBOS, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Marlène BLASQUEZ, Jean-Luc VIBERT, Eric MEUNIER			
		Absents excusés Philippe LAMBERT, Paul SAISSET donne pouvoir à Eric MEUNIER Christelle MORTEL donne pouvoir à Marlène BLASQUEZ			

Objet de la délibération :

#### MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COLLECTIVITE au 01/09/2024

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

Florence DE POUMEYROL a été élue secrétaire de séance

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter.

CONSIDERANT l'embauche d'un nouvel agent technique à temps non complet dans la commune, nous devons ouvrir un nouveau poste dans le tableau des emplois.

CONSIDERANT cette ouverture de poste, le poste sera à temps non complet à 14h sur un statut d'agent technique à partir du 1er septembre 2024 titulaire et contractuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Vote pour : 12, Contre : 2,

- PROPOSE d'ouvrir le poste expliqué si dessus.
- ~ FIXE le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe, à compter du 1 septembre 2024.
- AUTORISE la Maire à signer toutes les pièces administratives et financières en rapport avec ce dossier.

La Maire, Nathalie **MICOLAS** 



ID: 001-210102901-20240722-2024063-DE

#### TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 01/09/2024

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET					
Emplois	nombre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par l'organe délibérant	Pourvu		
Service Administratif					
Secrétaire de mairie	1	Rédacteur	0 0		
Secrétaire comptabilité, RH	1	Adjoint administratif	1		
Service Technique					
Ouvrier Polyvalent	3	Adjoint technique	3		
Ouvrier Polyvalent	1	Adjoint technique principal 2ème classe	0		
Ouvrier polyvalent encadrant	1	Agent de maîtrise	0		
Ouvrier polyvalent encadrant	1	Agent de maîtrise principal	1		
TABLEAU DES EMPLO	IS PERM	MANENTS A TEMPS NON COMPLET			
Ouvrier espaces verts	1	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe (28H)	1		
Chargée d'accueil	1	Adjoint administratif (32H)	0		
Chargée d'accueil	1	Adjoint administratif principal 2éme	1		
Chargé de mission Tourisme- Culture-Patrimoine non titulaire	1	classe (32h) Attaché territorial contractuel CDI (28h)	1		
Ouvrier Polyvalent	1	Adjoint Technique (14H)	0		